

Brèves municipales de VILLIERS-sur-LOIR

N°13 Février 2011

Actualité

Vœux du maire : réalisation et projets

Le samedi 8 janvier dernier, en présence de nombreux habitants de Villiers et de personnalités du Vendômois, nous nous sommes retrouvés à la salle communale pour fêter 2011, avec comme chaque année une prestation remarquée de la société musicale.

Au nom du Conseil, Henri Burgos a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants dont le nombre est légèrement inférieur à celui des départs de la commune.

Il a aussi rappelé les réalisations importantes de l'année écoulée et les projets se poursuivant sur 2011 :

- inauguration de la rénovation de la Mairie (avril 2010),
- réfections de voirie : enrobage d'une partie de la rue principale et rapiécages (poursuite de travaux en 2011),
- réfections de toiture (grange Esnault et Mairie),
- sécurité autour de l'école avec le déplacement de l'entrée et la délimitation d'une zone 30 km,
- travaux à l'école, réfection de la classe CM1 et du logement 1^{er} étage (fin de la rénovation des classes en 2011 avec la classe de maternelle),
- signalisation aux entrées du village des activités économiques et points à visiter,
- relevé et diagnostic du réseau d'eau et équipement d'une mini-pelle pour les réseaux,
- plan de zonage de l'assainissement, étape préliminaire pour équiper le Coteau St André en 2011/12.

Enfin, les projets démarrant en 2011 :

- travaux de la salle des fêtes, à partir de mai,



- étude d'assainissement du coteau St André,
- lancement du Plan Local d'Urbanisme, document d'orientation pour le devenir du village,
- chantier important de l'intercommunalité en application de la réforme territoriale et en réponse aux enjeux de création d'une structure unique pour le grand Vendômois dans laquelle chacun doit pouvoir se faire entendre.

Manifestations à venir

Bal du Comité des fêtes

Le comité des Fêtes est heureux de vous proposer le Bal du 5 mars 2011 à 19h30 à la salle des fêtes de Villiers.



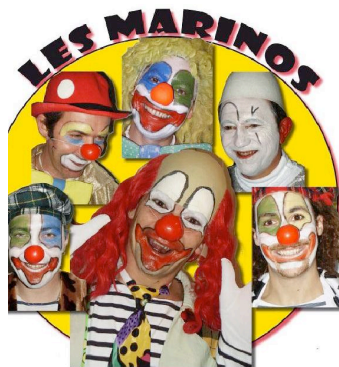
Pascal Musique et son orchestre animeront cette soirée placée sous le thème de l'Espagne.

Le repas est préparé par l'auberge du Saint-François de Villiers Réservation/renseignement au tél :

02 54 72 93 19 (Hélène).

Le prix est fixé à 25 € par personne. Venez nombreux.

Spectacle de clowns



L'association de la Cantine scolaire vous propose un spectacle de clowns : « La der des der des clowns Marinos » le **samedi 19 mars à 15h à la salle des fêtes de Villiers**. Les Marinos, bien connus des Villiersois, nous ont réservé leur dernier

spectacle. Venez les découvrir ou les revoir. Tarif unique 5€ à partir de 3 ans. A partir de 16h, maquillage gratuit et surprise pour les enfants. Possibilité de goûter sur place, pop corn, crêpes, buvette.

Sortie pédestre à Villiers

Vous êtes invités à une randonnée pédestre le dimanche 3 avril à partir de 9h, départ de la place Fortier avec une arrivée prévue vers 12h sur cette même place.

Nous emprunterons le sentier de petite randonnée des Coteaux qui se situe entièrement sur la commune de Villiers. Celui-ci est balisé par une équipe de bénévoles avec l'aide de la commune. Nous pourrions suivre les indications et les informations du nouveau dépliant sorti dernièrement. Une petite halte rafraichissante est prévue à la maison des vignes avant l'arrivée.

Bibliothèque municipale

Ouverture de la bibliothèque : le mardi de 16h30 à 19h, le jeudi de 16h30 à 18h, le 1^{er} samedi et le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h. Lecture d'albums pour les enfants de 4 ans et plus : **jeudi 17 mars, jeudi 14 avril, jeudi 19 mai et jeudi 16 juin à 17h.**

**La prochaine Brève paraîtra fin avril,
Merci de votre remontée d'infos pour le 15 avril**

Agenda des fêtes et évènements

Mars

Samedi 5 : Bal du comité des fêtes, 19h30, à la salle des fêtes,
Samedi 19 : ...Spectacle « La der des der des clowns Marinos »,
15h à la salle des fêtes

Avril

Dimanche 3 : ...Randonnée pédestre sur le sentier des Coteaux
Samedi 16 :Méchoui des A.F.N.

Mai

Dimanche 8 :Commémoration fin de la guerre
1939/1945
Samedi 28 :Concert du quatuor vocal : "Méliades", église
Samedi 28 et Dimanche 29 : ...14^{ème} Triathlon Longue Distance

Juin

Jeudi 2 au dimanche 5 :L'Art à la Cave et au Jardin
avec exposition de peintures et de sculptures
Mardi 7 :Conférence de Monique BOURDIN, bibliothèque
« Cocteau et Picasso : un poète peintre et un peintre poète »
Dimanche 19 :Concert d'été de la Société Musicale, église
Vendredi 24 : ..Démonstration de fin d'année du club de karaté
Samedi 25 :Repas de fin d'année de la cantine scolaire
Dimanche 26 :Fête de l'Ecole

Infos Villiersoises

Départ et arrivée au poste de secrétaire de mairie

Rose-Marie BLATEAU a remplacé officiellement Françoise BOYER au début janvier au poste de Secrétaire de mairie. Nous reviendrons dans le prochain bulletin municipal sur le parcours de la jeune retraitée.



Rose-Marie BLATEAU a passé 18 ans à la Mairie de Vendôme comme responsable du Point Information Jeunesse et chef de service des affaires scolaires. Elle a suivi une formation de secrétariat de direction et est titulaire d'une maîtrise Administration Economique et Sociale. Maman de 2 enfants, elle habite Mazangé. Elle est connue des Villiersois qui l'ont côtoyée en tant qu'animatrice au centre de loisirs de la Ruche entre 1985 et 1989.

Concours des maisons fleuries 2010

Comme chaque année, un jury composé d'Annick GUILLEMEAU, Jean-Claude FICHEPIN et Claude PEREON circulant dans les rues de Villiers a décerné une vingtaine de prix aux habitations les mieux fleuries dont :
. Lauréat de la commune : M. Mme BRANCHU Yves, 30 rue du Clos de Vaucroix
.1er Prix Maisons fleuries : M. Mme CÉLERIN Jean-Claude, 71 ave. Pierre Colin.

Questions pratiques

Que faire de votre vieille ferraille ?

Afin de dégager des ressources complémentaires, l'association de la cantine scolaire propose de récupérer la ferraille le **samedi 2 avril de 9h à 12h**. Pour cela, merci de déposer sur le trottoir à partir de 9h votre ferraille, électroménager, batteries et cartouches d'encre. Pour les enlèvements volumineux, prière de prendre contact avec Angélique DUBOIS au 02 54 72 88 64.

Contrôle de la redevance télévision

La Direction Départementale des Finances Publiques du Loir et Cher va effectuer des contrôles de la redevance audiovisuelle. Ces contrôles porteront sur la détention d'appareils récepteurs de télévision auprès des habitants de la commune. Les agents habilités à effectuer ces contrôles sont : Claude LIGNON, David TESTARD et Franck TREGAUX

Régime de remboursement des fuites d'eau

Compte-tenu du coût administratif de traitement pour le remboursement des réductions d'assainissement en cas de fuite d'eau, le Conseil municipal a décidé de ne plus prendre en compte la réduction relative à une redevance assainissement inférieur à 66 €.

Transport en commun

Une étude récente sur ce thème montre la méconnaissance relative des habitants par rapport aux transports existants. Les liaisons de car de Route 41 permettent de

vous rendre à Vendôme, le matin et l'après-midi pendant les périodes scolaires. Les 3 points d'arrêt sont : Avenue Armand Colin, Place Fortier et Ecole primaire. Les dépliants précisant les horaires sont à votre disposition à la Mairie.

Les collégiens et lycéens titulaires d'une carte de transport du Conseil Général bénéficient de la gratuité pendant les vacances scolaires sur présentation de cette carte.

Démarchage à domicile

Plusieurs personnes se sont plaintes de démarcheurs proposant des services. C'est une pratique encadrée par la loi. Si vous n'êtes pas rassuré, il est prudent de fermer votre portail et de donner éventuellement rendez-vous en présence d'un tiers. Si le service proposé vous intéresse, le démarcheur doit remettre un contrat écrit daté portant le nom du démarcheur, celui du fournisseur, l'adresse, la nature de la fourniture, le prix et les modalités d'engagement. Il vaut mieux ne pas signer immédiatement et surtout ne pas payer ou verser des arrhes. Vous avez un délai de 7 jours pour vous rétracter si vous avez signé (lettre recommandée avec AR).

Horaires d'ouverture de la poste



Compte tenu de la diminution du nombre d'opérations, l'ouverture de la poste sera réduite de 3h sur la semaine. Elle restera cependant ouverte, 17h30 hebdomadaire, de :

- 9h30 à 12h30 du lundi au vendredi,
- 9h30 à 12h le samedi.

Route 41
LE RÉSEAU QUI NOUS RASSEMBLE

2€ **LE TRAJET**
DANS TOUT LE LOIR-ET-CHER...
Un tarif qui laisse sans voix !